

La tour de l'abbaye du lac de Joux

Cet ouvrage militaire, d'aspect massif et austère, se dresse droit au nord du temple paroissial. Le voyageur, qui vient du Pont ou de Molendruz-Pétrafélix, l'aperçoit de loin. Mais, à l'entrée du village de L'Abbaye, des pâtés de bâtiments viennent lui masquer le vieil édifice. Il faudra contourner la cure, puis l'église, par l'est pour parvenir au pied de la tour tant de fois séculaire.

Nous sommes assez sommairement renseignés sur l'histoire de notre tour par les *Annales de l'abbaye du Lac de Joux*, de F. de Gingins, les rapports Naef et van Berchem¹, les verbaux et les comptes de la commune de L'Abbaye.

Certaine liasse de documents concernant la tour, l'église et le cimetière, disparue mystérieusement du local des archives de L'Abbaye, il y a un demi-siècle, nous en aurait appris davantage sur le sujet qui nous occupe.

Un examen minutieux de la vénérable tour essayera de compenser en quelque mesure l'indigence de la documentation.

Avant d'y procéder, il convient de retracer brièvement l'origine de l'édifice.

Les malversations de l'abbé Jean de Lutry motivèrent la remise pour quinze ans de l'abbaye prémontrée du Lac à son avoyer, Aymon de Montferrand, seigneur de La Sarraz². Ce baron réussit à ramener la prospérité au monastère. Mais Aymon sut profiter de l'occasion pour asseoir plus solidement son autorité sur le couvent. Le chapitre n'osa lui refuser l'autorisation de construire une forteresse dans l'enceinte des murailles ou ailleurs³.

¹ D. H. V., t. I, p. 2.

² Acte du 29 septembre 1324 ; *Annales*, p. 44 et 192-197 (Document XXVIII).

³ Séance du jeudi avant la fête des apôtres Philippe et Jacques le Mineur, soit le 25 avril 1331 ; *Annales*, p. 209-210 (document XXX).

Le baron ne dut guère tarder de profiter de cette concession. Il fit édifier, deux siècles environ après l'apparition du monastère, une tour imposante en pierres de taille.

* * *

L'extérieur de l'édifice sera d'abord l'objet de nos investigations.

La tour est construite en blocs de calcaire du pays, disposés en couches plus ou moins épaisses et régulières. A l'orient, certains blocs atteignent 80 cm. de hauteur.

La tour proprement dite accuse 7 mètres sur 7 à sa base. Des éperons, de types différents, en protègent les angles vifs. Les contreforts qui font face au lac dominant de quelque 3 mètres leurs congénères tournés vers l'église. Tous ces appuis se perdent dans la muraille par trois degrés successifs, pourvus de minuscules auvents.

Des éperons du XIII^e siècle, seul celui du nord paraît avoir gardé son aspect primitif. Son voisin occidental nécessita un renforcement à une date inconnue. Les contreforts S. et E. se virent en partie cachés par des organes de butée complémentaires, dans les circonstances qu'on va exposer.

Survint le sinistre attribué à l'an 1680. La foudre frappa la tour. L'ancienne abbatale voisine périt par les flammes. L'autorité locale songea tout naturellement à faire l'économie d'un clocher neuf en installant la ou les cloches au faite de ce qui restait de la tour.

Ce dut être à la même époque qu'on procéda au percement de la base de la tour, face au temple en reconstruction, pour y aménager un portail roman¹. Celui-ci remplaçait la poterne haut perchée dont il sera question tantôt.

Or, la vieille muraille surplombante, sans doute déjà lézardée par le feu du ciel, menaça ruine. Force fut de la renforcer à l'entour du portail, comme aussi de flanquer celui-ci d'organes de butée d'une résistance à toute épreuve, enrobant partiellement les contreforts d'origine.

¹ Il devait alors mesurer environ 5 m. de hauteur (dont la moitié pour les pieds-droits), sur 4 m. de large.



Tour de l'abbaye du lac de Joux.
Façades nord et ouest.

Ces demi-pyramides atteignent aujourd'hui 7 m. environ. Seul un faible rebord marque l'endroit où elles se perdent dans la muraille. L'un et l'autre organes ravanent de 2 m. sur le portail. A noter que la demi-pyramide méridionale accuse à sa base (soit sur la placette créée artificiellement vers 1865) une largeur de 2,50 m., tandis que la pyramide du nord atteint la moitié de ce chiffre seulement.

Le plan Rochat (1877) permet de saisir, jusqu'à un certain point, les remaniements d'autrefois.

La nécessité de nouveaux contreforts se fit sentir un certain temps seulement après l'aménagement du portail. Le fait qu'une bonne partie des voussoirs se trouve masquée par le contrefort E. prouve le bien-fondé de cette assertion.

Une lourde porte rectangulaire et banale vint remplacer le portail partiellement condamné. Avant le rehaussement de la placette, la porte en question était plus haute d'un bon mètre.

La tour Aymon s'élève d'un premier jet à 7,50 m. de hauteur environ (à 6 m. au-dessus de la placette moderne). Un faible ressaut marque la base du premier étage. Au nord, l'épaisse muraille du rez-de-chaussée est percée d'une meurtrière.

La façade méridionale témoigne de remaniements d'importance opérés droit au-dessus de l'ancien portail. Entre les contreforts l'appareil se révèle fruste et inégal. Là dut s'ouvrir, au temps des religieux et plus tard, une poterne dans le goût de celle de la tour d'Orbe. On y parvenait tant par une échelle qu'au moyen d'un pont volant jeté de l'abbatiale.

Au-dessus de la poterne présumée, comme aux autres faces de la tour, les blocs sont par contre disposés en couches assez régulières. Il appert que rien n'y a été touché au cours des siècles.

A l'étage, une seconde meurtrière perce la muraille donnant sur le port.

Réduite de quelques centimètres sur tout son pourtour, la bâtisse s'élance d'un jet de 12 m. au-dessus du ressaut-bourrelet présignalé.

Cette partie de la tour renferme deux étages. Le dernier sert, depuis des générations, de cabinet des cloches.

Comptait-on d'autres étages à l'origine? L'ultime était-il pourvu de crénaux et de mâchicoulis selon les exigences

militaires de l'époque? La tradition le prétend. Abîmée et lézardée par le feu du ciel, la tour aurait dû être amputée de 8 ou 16 m.

L'étage supérieur actuel est pourvu de baies géminées sur ses quatre faces. Ces « carbonnettes », leurs colonnettes et chapiteaux seront l'objet d'une étude spéciale avec illustrations.

Un cadran solaire repeint occupe depuis longtemps l'espace compris entre l'angle S. de la tour et la baie à columelles voisine.

On voit au faite de la façade tournée au levant, droit à l'opposé du cadran solaire, une horloge moderne.

Vers 1840, des armoiries sculptées, encastrées après coup, décoraient l'angle qui reliait la tour au porche, à gauche du portail (disparu) de l'église d'alors. C'étaient les armes artistement combinées des sires de La Sarraz et de Grandson. F. de Gingins les a reproduites à la page 120 de ses *Annales*.

Vous chercheriez en vain la pierre armoriée à l'endroit spécifié. L'angle en question disparut, en même temps que l'ancien temple sous la pioche des démolisseurs. On se complaît à supposer que le vénérable emblème ne fut pas sacrifié, mais qu'on le fixa à quelque 5 m. de hauteur, dans l'encoignure du contrefort méridional, au-dessus du portail d'antan. Impossible toutefois de se rendre compte à cette heure s'il s'agit effectivement du morceau de sculpture en question. Sur ce bloc noirâtre, les intempéries se sont ingénies à ronger pals, étoiles et coquilles.

Un autre moignon, brunâtre et informe, se voit vis-à-vis de l'armoire présumée dans l'encoignure du contrefort oriental. Il s'agit, selon toutes vraisemblances, de la console portant une tête chevelue, dont le *D. H. V.*, t. I, p. 2, signale la survivance.

L'un et l'autre motifs durent être adaptés là-haut par les soins de l'Etat de Vaud, qui a classé la tour au nombre des monuments historiques.

Certaine arcade (*D. H. V.*, *ibidem*) faisait communiquer l'église avec le clocher. Sûrement aménagée vers 1680, lors de l'édification de la « vieille église », cette arcade disparut en 1865. Elle n'avait plus sa raison d'être, car le nouveau temple n'avait pas de porte à l'arrière.

Passons maintenant à la description de l'intérieur de la tour.

Nous pénétrons de plain-pied dans un local aux formidables murailles de 2,20 m. d'épaisseur.

Une meurtrière éclaire parcimonieusement les froides pierres. Cette ouverture, à l'ébrasure fort accusée, mesure 2,75 m. de hauteur sur 30 cm. de largeur. Il est à présumer qu'une couleuvrine remplissait autrefois la pièce à moitié. L'hypothèse d'une chapelle sur ce point, formulée par M. Naef, paraît peu vraisemblable.

Rien n'a permis d'établir s'il y eut un caveau au sous-sol de la tour.

A l'étage, où l'on pénétrait par certaine poterne du temps des Prémontrés, le moderne escalier de bois nous conduit dans un local de 5 m. au carré. Ici, comme au rez-de-chaussée, une couleuvrine avait probablement pris place, laissant aux servants juste l'espace nécessaire à la manœuvre. Des projectiles s'entassaient sûrement le long des murs. La bouche de l'engin se dressait menaçante vers la meurtrière. Haute de 2,10 m., cette fissure de 25 cm. de largeur, accuse une ébrasure de 1,80 m.

Sur ce point, à quelque 9 m. du sol, l'épaisseur de la muraille se réduit à 1,80 m.

Des statuettes, juchées sur des socles de tuf à 1,50 m. du plancher, mêlaient curieusement la dévotion à la stratégie. L'un des socles demeure en bon état. Un bloc de tuf, support d'une poutre, dissimule un second socle. Les deux autres furent brisés à ras le mur. Des statuettes, il n'est resté trace. Il fallait s'y attendre.

Une seconde rampe (simple échelle à l'origine?) mène de l'étage au cabinet des cloches. La muraille n'a plus que 80 cm. Son épaisseur dut se réduire encore aux étages supérieurs, s'ils existèrent jamais.

Pendant l'ascension, on a pu admirer les reflets jaunes, d'un rouge sanglant parfois, du revêtement intérieur. La tradition veut que la pierre d'Agiez ait été utilisée ici. Cette pierre royale, sans doute ainsi dénommée parce que les rois rodolphiens surent en apprécier les qualités, se laisse facilement tailler, puis acquiert à la longue une grande dureté.

AUGUSTE FIGUET.